

BULLETIN D'ABONNEMENT

OFFRE RESERVEE AUX STRUCTURES

Tarifs applicables jusqu'au 31/12/2026

COORDONNEES DE L'ADHERENT (ADRESSE DE FACTURATION)

Établissement :
 Adresse :
 Tél. : Mail direction ou comptabilité : @ :

COORDONNEES DE L'ABONNE :

ViteLu est un journal numérique mis à disposition sur un espace abonné sur www.lilavie.fr

Établissement :
 N°SIRET :
 Adresse :
 Tél. :
 Nom et fonction du professionnel référent :
OBLIGATOIRE : Mail pour accéder à l'espace abonné et être informé de la parution d'un nouveau numéro : @ :

VOTRE ABONNEMENT D'UN AN :

IMPORTANT

- Un abonnement facturé par site géographique utilisateur du journal. (Ex : une association gestionnaire de 3 services utilisant ViteLu doit souscrire 3 abonnements et paie une adhésion.)
- * LiLavie est une structure associative non commerciale, l'adhésion est annuelle et obligatoire. Si vous prenez plusieurs abonnements, vous ne payez qu'une adhésion.

[X] Pour faire vivre l'association LiLavie, nous nous engageons à ne pas transférer le journal à un site non abonné

J'adhère à l'association LiLavie :	24 € (obligatoire*)
Abonnement :	85 €
Je soutiens l'association LiLavie. Montant du don :	
Total :	



**Vous faites partie
d'un groupe et vous
souhaitez bénéficier
d'un tarif négocié,
contactez-nous !**

FACTURATION :

Je souhaite recevoir une facture : OUI NON

Si oui : par mail via Chorus

Pour un dépôt de votre facture sur le portail Chorus, merci de préciser :

n° SIRET :

n° d'engagement juridique :

Code service :

PAIEMENT :

Par chèque à l'ordre de LiLavie
 Par virement

Par mandat administratif

IBAN: FR76 1548 9047 6300 0605 9320 136

RIB: 15489 04763 00060593201 36

BIC : CMCIFR2A

Domiciliation: Crédit Mutuel Laval Bretagne

Notre association vivant grâce aux abonnements, le transfert à un site non abonné et la mise en ligne du journal sont strictement interdits. Pour recevoir nos mails, vérifiez auprès de votre service informatique que l'adresse lilavie@lilavie.fr est sur votre liste blanche (liste des adresses autorisées à vous contacter). Fermeture du service et non diffusion de journaux pendant les congés d'été, de Noël, certains jours fériés...

Fait le :

Signature :